

**HANDICAP  
INTERNATIONAL**

**icom'**  
Centre de ressources informatiques

18, rue de Gerland - 69007 Lyon  
Tel : 04 72 76 88 44 - fax : 04 72 76 88 48  
Mail: [icom@handicap-icom.asso.fr](mailto:icom@handicap-icom.asso.fr)  
Site web: [www.handicap-icom.asso.fr](http://www.handicap-icom.asso.fr)

**Institut Bioforce**  
41 avenue du 8 mai 1945  
62200 Vénissieux  
**Sandra FERNANDES - Laure  
CHANCENOTTE**  
Application pratique Gestion de  
Projet de Solidarité



## L'inclusion des personnes handicapées dans les lieux d'accès pour tous aux TIC - le centre icom' et les EPM de la région lyonnaise

*Une étude menée par des étudiants de Bioforce et le Centre icom'*

### → Pourquoi une étude ?

Le centre icom' travaille depuis 10 ans à l'accompagnement des personnes handicapées dans l'appropriation des TIC. Un des objectifs essentiels de l'usage des TIC est de favoriser l'inclusion des personnes handicapées. Ainsi l'accueil au centre icom' doit être un tremplin vers l'intégration dans des lieux « ordinaires » d'apprentissages et de pratiques des usages des TIC (Maison de la Jeunesse et de la Culture, Centre Sociaux, Médiathèque, etc.). Ce passage se fait encore trop rarement et, quand il se fait, au prix d'un travail conséquent d'accompagnement.

L'équipe avait ainsi besoin d'identifier de façon précise les obstacles et freins à la pratique informatique des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire.

Ces obstacles et freins peuvent exister, autant du côté des espaces accueillants que des personnes handicapées adhérentes d'icom', en recherche de lieux de pratique informatique et d'accompagnement.

### → Objectifs de l'étude

L'objectif général était d'identifier les obstacles/freins à la pratique informatique des adhérents du centre icom' en milieu ordinaire. Cette recherche s'est localisée sur la zone du Grand Lyon.

Les objectifs spécifiques étaient les suivants :

- Identifier les besoins d'accompagnement des personnes handicapées dans le développement des usages des TIC.
- Identifier les pratiques et besoins des espaces publics multimédias (EPM) susceptibles d'accueillir les adhérents.

### → Actions entreprises par le centre icom'

Le centre icom' mène déjà des actions afin de favoriser la pratique informatique des personnes handicapées, y compris celles qui sont accueillies au Centre icom' dans les Espaces Publics Multimédia :

1/ **Le projet des personnes accueillies est fixé dans le temps.** A l'arrivée de chaque personne, un projet individuel est élaboré, une durée est prédéfinie ainsi que les objectifs à atteindre pour la personne. A la fin du projet, un bilan est fait avec la personne et une orientation vers un autre lieu informatique est envisagée en

**Handicap International Programme France - Centre icom'** - <http://handicap-icom.asso.fr> - 18 rue de Gerland - 69007 Lyon - Tél. : 04 72 76 88 44



Ce document est sous licence **CC-BY** de Creative Commons - <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>

Vous êtes libre de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public, de modifier cette création, selon les conditions suivantes: **Paternité** = Vous devez citer le nom de l'auteur original de l'oeuvre. **Partage des Conditions Initiales à l'Identique** = Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci. A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création. 1/8

fonction des besoins, demandes de la personne, de son lieu d'habitation et des possibilités d'accueil des EPM.

**2/ La mise en réseau des différents partenaires sur la question des technologies de l'information et de la communication (TIC).** Deux groupes d'échanges de pratique sont animés par le centre icom' : au niveau national, une liste de discussion « handicap tic » ([www.handicaptic.org/spip](http://www.handicaptic.org/spip)) et de façon locale, le réseau EPM du lyonnais ([www.epmdulyonnais.net](http://www.epmdulyonnais.net)).

**3/ La mise en place d'actions de sensibilisation en direction des animateurs multimédias.**

Le centre icom' s'est doté d'un certain nombre d'outils de formation en direction des animateurs des espaces multimédia ; il est cependant confronté à un manque de demande de formation de ceux-ci et des réseaux de lieux d'accès public.

Le centre icom' participe à des journées thématiques afin de sensibiliser à la prise en compte des personnes handicapées dans les lieux d'accès pour tous : journées Cyber-base, Colloques et rencontres autour de l'Accès Public, etc.

L'équipe a élaboré un module court de sensibilisation pour les animateurs et a conçu des fiches pratiques concernant l'accueil de public handicapé en espace multimédia (consultables en ligne sur le site du centre icom').

### → Les attentes, les envies et les besoins des personnes handicapées

Tout au long de cette recherche, s'est posée la question de la participation des personnes handicapées dans cette étude qui les concerne directement. Une fois comprise la demande des professionnels (demande guidée par leur mandat associatif) qu'en était-il de la demande des adhérents :

- Souhaitent-ils aller en centre informatique ordinaire après icom' ?
- Préfèrent-ils prendre « le risque de l'autonomie » ou rester dans un milieu où ils se sentent protégés ?
- Désirent-ils réellement accroître leur intégration sociale ?

Grâce à la parole recueillie en entretien des pistes de réponses ont pu être apportées, contrastées selon les personnes.

### → Méthodologie

Le champ de la recherche s'est limité aux adhérents du centre icom', susceptibles d'être orientés, après leur passage à icom', vers des EPM à court ou moyen terme.

#### Définition des EPM

Les cybercafés et autres lieux de consultation en « accès libre privé » ont été écartés de l'étude. En effet, ils n'ont pas à répondre aux exigences des lieux d'accès publics qui ont pour mission de favoriser l'appropriation des TIC par **tous les publics**. Nous avons donc choisi de visiter exclusivement des espaces publics multimédias (EPM).

#### Délimitation géographique

L'étude se limite à la zone géographique du Grand Lyon. La majorité des adhérents du centre icom' habitant à Lyon (52%) ou dans le Grand Lyon (38%).

L'observation participante a été choisie dans les premiers contacts avec les adhérents de centre. L'objectif était de s'immerger dans l'environnement des personnes handicapées et des animateurs.

**Handicap International Programme France - Centre icom'** - <http://handicap-icom.asso.fr> - 18 rue de Gerland - 69007 Lyon - Tél. : 04 72 76 88 44



Ce document est sous licence **CC-BY** de Creative Commons - <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>

Vous êtes libre de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public, de modifier cette création, selon les conditions suivantes: **Paternité** = Vous devez citer le nom de l'auteur original de l'oeuvre. **Partage des Conditions Initiales à l'Identique** = Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci. A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création. 2/8

## Echanges avec les personnes handicapées

Les entretiens (10 entretiens avec des personnes aux parcours représentatifs des « trajectoires » des personnes accueillies au centre icom') se sont déroulés en individuel. Les éléments recherchés dans l'entretien reposaient sur quatre interrogations principales :

- Pourquoi les personnes handicapées souhaitent pratiquer l'informatique et dans quel objectif ?
- Quels sont les atouts perçus par ces personnes d'un lieu « adapté » tel que le centre icom' ?
- Quelle connaissance ont les personnes des EPM ? Quelle fréquentation éventuelle ?
- Quelle représentation ont les adhérents des EPM ?

## Echanges avec les Espaces Publics Multimédia

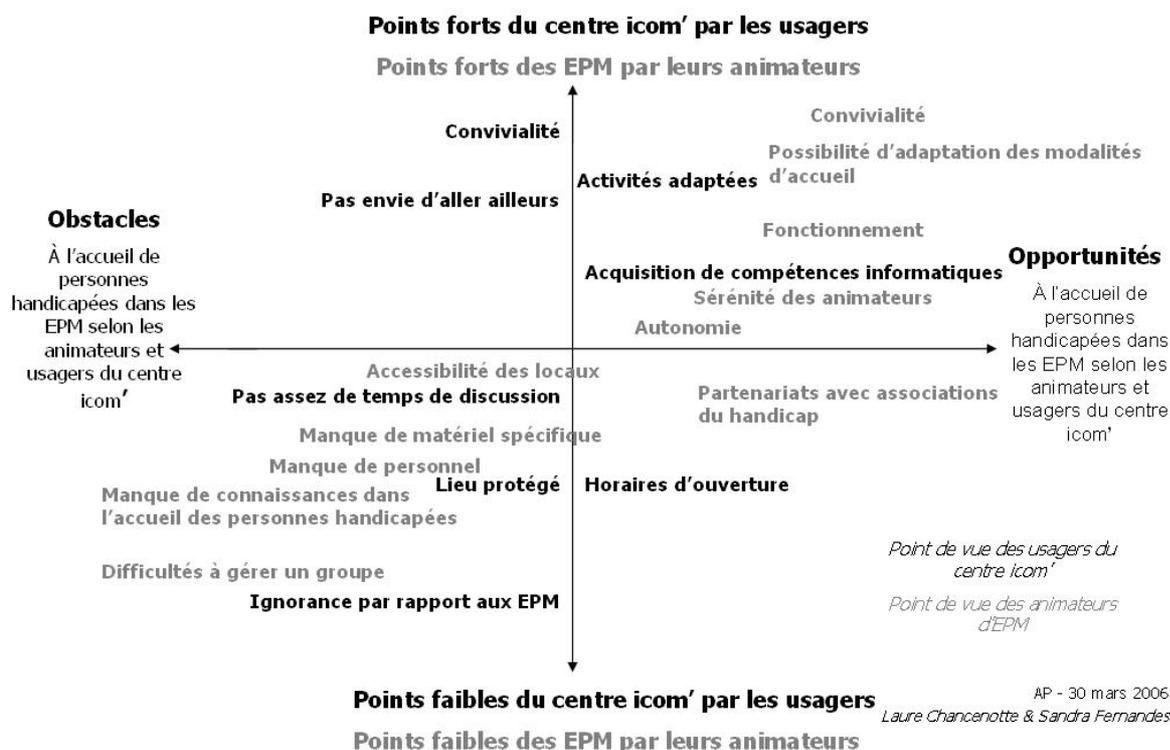
6 EPM (Centre Social de la Carnière et de la Croix-Rousse, Cyber-base de Bron, Médiathèque de Vaise, MJC Monplaisir, Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu) ont été rencontrés autour de quatre interrogations principales :

- Dans quelles conditions les EPM accueillent ou peuvent accueillir des personnes en situation de handicap ?
- Quelles sont les demandes, usages des personnes handicapées qui fréquentent les EPM ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées par les animateurs des EPM dans cet accueil et comment améliorer cet accueil ?
- Quel regard portent les animateurs EPM sur l'accueil des personnes en situation de handicap ?

## → Les résultats

### Tableau synthétique

#### IV. GRILLE DE LECTURE ENTRETIENS



Handicap International Programme France - Centre icom' - <http://handicap-icom.asso.fr> - 18 rue de Gerland - 69007 Lyon - Tél. : 04 72 76 88 44



Ce document est sous licence CC-BY de Creative Commons - <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>

Vous êtes libre de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public, de modifier cette création, selon les conditions suivantes: **Paternité** = Vous devez citer le nom de l'auteur original de l'oeuvre. **Partage des Conditions Initiales à l'Identique** = Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci. A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création. 3/8

## *Pour les personnes handicapées*

### ***La difficulté d'envisager sa place dans des lieux «ordinaires»***

La majorité des personnes interrogées n'envisageaient pas d'aller en centre informatique ordinaire après leur passage à Icom'. Les personnes ne manifestent aucun désir de partir. La seule personne qui parle de sa réorientation précise qu'elle n'a « *pas le choix* » et qu'elle « *doit partir* ».

Une majorité n'est jamais allée dans un autre centre informatique. Quand cette expérience a eu lieu, elle s'est révélée plutôt négative (cours trop compliqués, rythme trop rapide).

La plupart des adhérents interrogés ne connaissaient pas d'autres centres informatiques. Une personne a exprimé des réticences par rapport à l'accès à ces centres, en terme d'accessibilité et de mobilité « *ici c'est facile* ».

Passer à un autre lieu implique de se réadapter à un nouvel environnement, de se faire des nouveaux amis : « *il faut de réadapter aux gens, refaire connaissance au début* » et aussi se confronter au regard de l'autre : « *Les valides des fois ils ne nous comprennent pas [...] Ils nous regardent* ».

### ***Les points forts et les points faibles du Centre icom'***

#### **Points forts**

Cours informatiques proposés adaptés aux besoins = Contenu adapté + Accompagnement personnalisé  
Convivialité, ambiance familiale = Connaissance des adhérents entre eux + Accueil des animateurs

#### **Points faibles**

Lieu protégé= Impression d'être infantilisé + Pas de contact avec des personnes valides  
Horaires d'ouverture contraignant pour les personnes qui travaillent

### ***Les obstacles au passage dans des lieux ordinaires***

#### Les adhérents n'envisagent pas d'aller en EPM

Les adhérents n'ont pas envie d'aller en EPM

Ignorance par rapport aux EPM existants (la plupart des adhérents ne sont jamais allés en EPM)

Préjugés sur les EPM (peur, réticences quant à l'accessibilité et leur mobilité au sein du centre, timidité par rapport aux autres personnes)

Difficulté de trouver un EPM adapté en terme d'accompagnement et d'accessibilité

### ***Pour les Espaces Publics Multimédia/EPN et les animateurs***

#### ***Un fonctionnement adapté des espaces multimédia***

Les EPM visités disposent d'une moyenne de 10 postes par centre. Les moyens humains sont quasiment identiques pour tous les EPM qui disposent en moyenne d'un animateur pour 6 personnes en ateliers et un animateur pour 8 en accès libre. Les activités proposées sont homogènes puisqu'on retrouve chez tous des ateliers d'initiation informatique (bureautique et Internet). Certains proposent des ateliers de photo numérique (4/6), de vidéo (1/6) et des soirées d'échanges sur l'informatique (3/6). Le libre accès Internet est proposé par tous les EPM, sauf un.

**Handicap International Programme France - Centre icom'** - <http://handicap-icom.asso.fr> - 18 rue de Gerland - 69007 Lyon - Tél. : 04 72 76 88 44



Ce document est sous licence **CC-BY** de Creative Commons - <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>

Vous êtes libre de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public, de modifier cette création, selon les conditions suivantes: **Paternité** = Vous devez citer le nom de l'auteur original de l'oeuvre. **Partage des Conditions Initiales à l'Identique** = Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci. A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création. 4/8

Tous les animateurs rencontrés considèrent qu'il y a une bonne ambiance lors des ateliers. Ils parlent d'«entraide entre les participants», de «convivialité» et de moments d'«échanges».

Les horaires d'ouverture des EPM sont souples pour 4 d'entre eux, puisqu'ils couvrent au moins 5 jours de la semaine et au moins 6h par jour.

### ***Une certaine connaissance du handicap***

Le niveau de connaissance des personnes handicapées varie d'un espace multimédia à l'autre.

Un espace a du personnel formé et sensibilisé (par l'école des jeunes aveugles, 1-2j/an), deux espaces ont été sensibilisés par icom', trois espaces ont déjà travaillé avec Icom' pour accueillir un adhérent d'icom' et deux d'entre eux orientent des personnes sur icom', trois font partie du réseau EPM du Lyonnais ([www.epmdulyonnais.net](http://www.epmdulyonnais.net)), trois ont un partenariat avec une association du handicap (1 association de déficience visuelle, 2 associations du handicap mental).

### ***Une accessibilité physique des locaux à améliorer***

L'accessibilité des locaux a été évaluée sur la présence d'éléments suivants :

Parking avec place réservée, portes automatiques, espace circulant, ascenseur, toilettes adaptées. L'accessibilité est plutôt moyenne dans l'ensemble, puisque sur 6 espaces sur 3 ne disposent pas de place réservée ni de portes automatiques, 2 ne disposent pas de portes automatiques et 1 ne dispose pas de place réservée.

Par contre, tous ont des postes accessibles selon les critères suivants : espace sous bureau libre, hauteur de table adaptée, espace de ½ tour avec fauteuil.

### ***Une réflexion sur l'accueil enclenchée***

La moitié des animateurs affirment avoir déjà eu une réflexion institutionnelle autour de l'accueil de personnes handicapées. Tous ont accueillis ou accueillent des personnes en situation de handicap.

Quatre centres accueillent des personnes âgées présentant des difficultés motrices.

### ***Les demandes des personnes handicapées entendues***

Les demandes des personnes handicapées sont majoritairement liées à l'initiation informatique (4/6) puis à l'accès Internet (3/6).

### ***Des moyens mis en œuvre***

Un seul espace multimédia dispose de moyens spécifiques pour les personnes handicapées, à savoir un poste adapté aux déficients visuels et du personnel formé par une association de personnes aveugles.

Les autres espaces, bien que déclarant ne pas disposer de moyens (humains et matériels) spécifiques pour les personnes handicapées, font preuve d'adaptation dans l'accueil: réduction du nombre de participants en ateliers quand il y a une personne handicapée, possibilité de dégager du temps (en accès libre ou hors planning) et du matériel informatique en plus, accompagnement sur la base de petits projets, résolution d'écran plus grande, souris plus grosse, attention plus particulière, adaptation possible des modalités d'inscription.

### ***Des difficultés évoquées***

Les animateurs des EPM divergent sur les difficultés qu'ils rencontrent dans l'accueil des personnes handicapées, en fonction de la nature du handicap.

**Handicap International Programme France - Centre icom'** - <http://handicap-icom.asso.fr> - 18 rue de Gerland - 69007 Lyon - Tél. : 04 72 76 88 44



Ce document est sous licence **CC-BY** de Creative Commons - <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>

Vous êtes libre de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public, de modifier cette création, selon les conditions suivantes: **Paternité** = Vous devez citer le nom de l'auteur original de l'oeuvre. **Partage des Conditions Initiales à l'Identique** = Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci. A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création. 5/8

Certaines personnes évoquent des difficultés en présence de personnes ayant des difficultés cognitives : besoin de temps et d'attention de l'animateur lié à des problèmes de compréhension et d'autonomie, manque de personnel d'encadrement, difficultés d'élocution et de rapidité qui entraînent des problèmes de gestion de groupe.

Dans l'accueil de personnes handicapées physiques, des animateurs évoquent le manque de matériel adapté à ces personnes, de problème d'élocution qui nécessite plus d'attention, du besoin de temps pour l'installation de la personne, temps qui peut ralentir le stage.

L'un d'eux explique qu' « *il ne faut pas que le handicap de la personne soit trop important sinon ça pose des problèmes de gestion du groupe* ».

### ***Des aspects positifs de l'accueil de personnes handicapées***

Les points positifs sont essentiellement liés à l'ambiance des ateliers. Les animateurs remarquent de l'entraide, de la confiance entre les personnes, ainsi que l'absence de peur ou appréhension des personnes handicapées ou des personnes valides.

### ***Une réalité qui n'existe pas pour certains...***

Quelques animateurs disent n'avoir jamais eu de demandes de personnes en situation de handicap qu'ils n'ont pu satisfaire. Un « *ne sait pas* », un autre n'a pu répondre favorablement à une demande du centre Icom' pour l'accueil de personnes. Il explique qu'il « *ne dispose pas de matériel adapté, ni de créneaux spécifiques* » pour accueillir des personnes handicapées.

### **Les pistes des animateurs pour améliorer l'accueil des personnes handicapées**

Proposer un accueil personnalisé sur la base d'un mini projet

Avoir du matériel adapté, logiciels adaptés

Avoir plus moyens humains et du temps

#### **Les points clés des EPM dans l'accueil de personnes handicapées**

- Les animateurs évoquent davantage de difficultés à accompagner les personnes présentant des troubles intellectuels et des personnes présentant des handicaps moteurs importants. Ils y attribuent des conséquences sur la gestion d'un groupe.
- Les atouts des espaces sont liés à la convivialité qu'ils savent créer dans les ateliers en s'appuyant sur l'entraide entre les stagiaires et l'absence de distinction faite par les animateurs.
- Les besoins exprimés par les animateurs pour proposer un meilleur accueil des personnes handicapées sont ceux en matériel adapté et en moyens humains suffisants.
- Certains animateurs expriment des réticences à « mélanger » les deux publics et plusieurs animateurs pensent qu'il est difficile de gérer un groupe comprenant une personne handicapée. Certains animateurs pensent ne pas pouvoir faire face, même avec un taux d'encadrement correct.
- Des animateurs ont élaboré des partenariats avec des associations du handicap pour des accueils de groupes ou individuels. Ces partenariats peuvent donner aux animateurs une vision « par déficiences » du handicap (visuel, intellectuel) au détriment d'une approche plus individualisée et globale des personnes handicapées.

**Handicap International Programme France - Centre icom'** - <http://handicap-icom.asso.fr> - 18 rue de Gerland - 69007 Lyon - Tél. : 04 72 76 88 44



Ce document est sous licence **CC-BY** de Creative Commons - <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>

Vous êtes libre de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public, de modifier cette création, selon les conditions suivantes: **Paternité** = Vous devez citer le nom de l'auteur original de l'oeuvre. **Partage des Conditions Initiales à l'Identique** = Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci. A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création. 6/8

## → Recommandations pour améliorer l'accueil des personnes handicapées dans les lieux d'accès public

### ***Axe 1 : Disposer du matériel spécifique adapté***

Mettre à disposition des animateurs des EPM les informations sur le matériel spécifique et les logiciels nécessaires. Mettre à leur disposition ces moyens.

Activités possibles :

- Améliorer l'information sur les lieux ressources existant et faciliter les financements
- Réflexion autour de la mutualisation de matériels adaptés

### ***Axe 2 : Former les animateurs***

Sensibiliser, former et accompagner les animateurs à la gestion d'un groupe comprenant des personnes handicapées, au mode d'accompagnement des personnes handicapées et aux outils spécifiques.

Activités possibles :

- Sensibilisation et formation au sein des EPM
- Participation des animateurs des EPM à des ateliers accueillant des personnes handicapées
- Mutualisation des bonnes pratiques et des expériences réussies via les réseaux de l'accès pour tous.

### ***Le regard du centre icom' sur cette étude***

A travers cette étude ressortent des points essentiels sur lesquels fonder les interventions afin d'améliorer l'inclusion des personnes handicapées dans les lieux ordinaires:

- le travail doit être mené avec les personnes handicapées pour qu'elles se sentent à leur place dans ces espaces, reconnues dans leurs capacités et encouragées dans leur fréquentation des lieux d'accès pour tous.
- les lieux d'espaces ordinaires, même s'ils accueillent des groupes, doivent être accompagnés afin de se sentir en capacité d'accueillir dans de bonnes conditions sur la base de projets individuels adaptés.
- les représentations du handicap sont encore très liées aux approches par déficiences, par difficultés au détriment de la valorisation des compétences. Cette tendance peut être inversée.
- les liens sont essentiels entre des lieux et ressources spécialisés (type icom' ou établissements de jour, services de suivi, etc.) et les lieux ordinaires afin d'orienter de façon efficace et pertinente les personnes en terme d'usages possibles et de modalités d'accompagnement.

Cette étude est disponible dans son intégralité auprès du centre icom'

Contacts :

Stéphanie Lucien-Brun – Chef de projet [s.lucien-brun@handicap-icom.asso.fr](mailto:s.lucien-brun@handicap-icom.asso.fr)



### Un Pôle Accueil

Le Centre icom' expérimente des solutions techniques, des outils pédagogiques, des modalités d'accompagnement et de mise en œuvre afin de permettre l'appropriation des TIC par les personnes handicapées, quel que soit leur handicap.

Les accueils sont individuels ou de groupes, en accès libre avec animateurs ressources et en ateliers, pour les adultes et les enfants, de quelques semaines à plusieurs mois, selon les projets.

- Activités adaptées et individualisées.
- Accompagnement vers des lieux publics ordinaires ou vers une pratique à domicile.
- Collaborations avec les professionnels, l'environnement familial et social.

### Un Pôle Ressources

Le Centre icom' sensibilise, forme et accompagne les collectivités locales, associations, réseaux et professionnels dans la mise en œuvre de projets visant à faciliter l'accès aux TIC des personnes handicapées.

Veille, sensibilisation, formation et accompagnement de projets contribuent à la promotion des usages possibles des TIC.

- Production et mise à disposition de ressources logicielles, pédagogiques et d'accompagnement.
- Facilitation de l'accès à l'information et à la compréhension des enjeux autour de l'usage des TIC par les personnes handicapées.
- Sensibilisations, formations et accompagnement de projets sur le territoire national et à l'étranger.

### Institut Bioforce

41 avenue du 8 mai 1945  
62200 Vénissieux  
Tél. + 33 4 72 89 31 41  
[info@bioforce.asso.fr](mailto:info@bioforce.asso.fr)  
[www.bioforce.asso.fr](http://www.bioforce.asso.fr)



L'Institut Bioforce forme 300 personnes par an appartenant à une vingtaine de pays :

- comme Logisticiens et Administrateurs de la solidarité internationale, métiers que l'Institut a définis et fait reconnaître.
- comme Gestionnaires de projet, au sein de l'Institut, ainsi qu'en partenariat avec l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS-Paris), à La Réunion pour l'Océan Indien, à Dublin (Development Studies Centre)...
- comme Spécialistes Eau et Assainissement.
- comme Humanitarian Program Managers, dans le cadre d'un Master Européen en partenariat avec l'Université de Liverpool.

Parmi les 2000 anciens élèves, beaucoup d'entre eux exercent des fonctions de responsabilité au sein d'organismes internationaux et d'ONG.

L'équipe "Orientation professionnelle" de Bioforce propose un service ouvert à tous ceux qui souhaitent construire un projet professionnel en solidarité. Chaque année, ce sont près de 500 personnes qui sont ainsi accompagnées dans leur démarche d'engagement humanitaire et/ou à leur retour d'expatriation.

Bioforce est membre actif de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (France), et de grands collectifs ou mouvements européens : People in Aid, Coordination Sud, CLONG, Humanitarian Accountability Project International (HAP)...